

Montréal, le 12 décembre 2019

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

Objet : Demande prioritaire visant l'approbation des caractéristiques de
contrats de GNR
Dossier de la Régie : R-4008-2017

La Régie de l'énergie (la Régie) vous transmet, par la présente, le calendrier de l'audience qui débutera à **9 h, le 13 décembre 2019 dans la salle Krieghoff** de ses bureaux de Montréal.

La Régie précise qu'elle aura pris connaissance, préalablement à l'audience, de l'ensemble de la documentation versée au dossier.

La Régie s'attend aussi à ce que tous les participants respectent le temps qu'ils ont demandé et fassent preuve de flexibilité pour tenir compte des imprévus qui pourraient survenir dans le cadre de cette audience. Par exemple, certains intervenants pourraient être appelés à présenter leur preuve ou leur argumentation plus tôt ou plus tard que prévu au calendrier et la Régie s'attend à ce qu'ils soient prêts à ce faire.

Tel qu'indiqué au calendrier joint, les argumentations de intervenants se feront par écrit et devront être déposées au plus tard avant **9 h le 16 décembre 2019** et Énergir pourra y répliquer **au plus tard avant 11h le même jour**.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml
p.j.